

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU GERS
71 Rue Jeanne d'Albret
BP 60547
32021 AUCH CEDEX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS

REUNION DU BUREAU
27 janvier 2023 à 10h30

Décision N° 2023 004 B

Membres convoqués : 7

Présents : 5

Absents Excusés ayant donné pouvoir : 2

Membres présents : Mmes et MM Bernard KSAZ, Président – Charline DUMONT, Vice-Présidente, Conseillère Départementale - Chantal DEJEAN-DUPEBE, Conseillère Départementale – Mme Christine BEYRIA, Personnalité Qualifiée élue local – Jacques JEAN-LOUIS, Représentant UDAF

Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme Nathalie BARROUILLET, Conseillère Départementale, à Mme Charline DUMONT – Mme Marie-Laure AMIGUES, Représentante des locataires à Monsieur Bernard KSAZ
Assistaient à la réunion : Mme Karine BOUSQUAIL, Directrice Générale de l'OPH32.
Mme Christine PUJOS, Secrétaire de séance.

OBJET : CLOTURE FINANCIERE - AUCH "La Hourre" 2° tranche 20 logements travaux de réhabilitation énergétique

LE BUREAU par délégation du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat du Gers, après avoir entendu l'exposé de son Président ci-dessous énoncé :

DECIDE

L'affectation des fonds propres, soit la somme de 4 591,84 € (quatre mille cinq cent quatre-vingt-onze Euros et quatre-vingt-quatre centimes), par le débit du Compte 110 « Report à nouveau » et le crédit du Compte 1067, concernant la clôture financière présentée en annexe de l'opération de AUCH "La Hourre" 2° tranche 20 logements travaux de réhabilitation énergétique.



Bernard KSAZ

Pour : 7
Abstention : 0
Contre :

FICHE DE CLOTURE DES OPERATIONS

Opération	AUCH "La Hourre" (Meilhan) 2° tranche	Catégorie	Réhabilitation énergétique
Numéro de programme	00003-005	Nombre de logements:	20
Date d'ouverture du chantier	05/06/2019	Date de fin du chantier	11/07/2020
Dates d'augmentation loyer après travaux	01/04/2021 et 01/04/2022	Date de délibération de clôture	27/01/2023

DEPENSES DE L'OPERATION

Travaux, honoraires :	896 668.75 €	TOTAL DES DEPENSES	896 668.75 €
-----------------------	--------------	---------------------------	---------------------

FINANCEMENT DE L'OPERATION

Prêts principaux

C.D.C. Eco Prêt Amélioration	268 000.00 €	Total prêts principaux	698 000.00 €
C.D.C. Amélioration	430 000.00 €		

Subventions

DEPARTEMENT DU GERS :	18 183.00 €	Total subventions	194 076.91 €
REGION OCCITANIE - FEDER:	175 893.91 €		

Fonds propres

RESERVES	4 591.84 €	Total fonds propres	4 591.84 €
		TOTAL DES RECETTES	896 668.75 €

Décision N° 2023 004 B